

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [11]

Artikel: Universités suisses : le tir groupé des féministes

Autor: Ricci Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Universités suisses : le tir groupé des féministes

La situation des femmes dans les universités suisses est toujours aussi navrante, mais les initiatives pour la faire évoluer se multiplient dans la plupart de nos hautes écoles. Car le terrain du savoir est bel et bien celui où doit s'élaborer le féminisme de demain.



Il y a presque exactement deux ans, en décembre 1986, Femmes Suisses consacrait un dossier à la situation des femmes dans les universités suisses. À l'époque, le double problème de la sous-représentation des enseignantes dans la hiérarchie académique et de l'inexistence de programmes de recherche féministe dans nos hautes écoles revêtait un certain caractère de nouveauté. Certes, l'association Femmes Féminisme Recherche, créée quelques années plus tôt, avait tenté d'at-

tirer l'attention sur la discrimination flagrante qui touche les femmes dans le monde universitaire, mais aucune étude fouillée n'avait été consacrée à la question, et ni dans les associations féministes traditionnelles, ni dans les universités elles-mêmes on n'avait vu surgir d'initiatives d'envergure à ce sujet.

Deux ans après, les choses ont bien changé. Des recherches statistiques ont été réalisées ou sont en voie de réalisation dans certaines universités, et une étude fai-

sant le point pour l'ensemble des universités suisses vient d'être publiée (cf. p. 13). À Genève, Lausanne, Zurich, Berne et Bâle, des actions visant à débloquer la situation ont été entreprises. Les autorités universitaires ont été interpellées sous différentes formes, des propositions ont été émises, les médias ont été alertés. Certes, à l'heure qu'il est, les résultats sont tout sauf spectaculaires. Mais il nous a paru important de faire le point sur la question, essentiellement pour deux raisons.



Tout d'abord, il est assez remarquable, à une époque où l'on dit le féminisme en bout de course, que des femmes se soient engagées, un peu partout en Suisse, dans un combat nouveau, non calqué sur les combats anciens ; c'est le signe irréfragable que les enjeux du savoir sont désormais perçus à juste titre comme les véritables enjeux du féminisme de demain, et cela vaut d'être mis en évidence.

D'autre part, l'analyse des stratégies mises en œuvre ou simplement mises à l'étude ici ou là fait ressortir de manière saisissante les deux grands thèmes qui agitent aujourd'hui les esprits en matière d'application de l'égalité en général : la question des quotas, et la solidarité du point de vue quantitatif et du point de vue qualitatif.

Pour ce qui est de ce deuxième thème, l'exigence d'une telle solidarité apparaît avec évidence dans les démarches qui ont été adoptées à Lausanne et à Zurich. A Lausanne, un groupe de femmes issues de différentes associations ou des rangs de l'université même ont adressé au Rectorat une série de demandes portant à la fois sur l'institution de mesures visant à faire progresser les femmes dans la hiérarchie universitaire et sur l'introduction de la recherche féministe dans l'alma mater vaudoise. A Zurich, c'est la voie politique qui a été tentée, avec deux postulats déposés simultanément au Grand Conseil par une députée acquise à la cause, dont l'un portait sur la promotion des femmes au sein de l'institution, et l'autre sur la création de programmes réguliers de « women's studies ».

Dans l'un et l'autre cas, le sens de cette double revendication n'a pas été compris, ou plutôt l'a été trop bien... A Lausanne, le Rectorat a accepté l'organisation d'un cours général public consacré à la recherche féministe, qui aura lieu en 1990, mais a refusé d'entrer en matière sur les mesures de promotion proposées ; à Zurich, le Conseil d'Etat a donné un préavis négatif sur les deux postulats, qui doivent être incessamment discutés par le Grand Conseil, arguant d'une part que les femmes n'ont pas besoin de bâquilles artificielles pour se faire une place dans l'institution, et d'autre part que l'Université de Zurich s'est déjà ouverte aux « women's studies » par le biais de diverses initiatives ponctuelles pendant ces dernières années.

Partager le pouvoir intellectuel

Il est vrai que l'Université de Zurich a été la première à abriter une série de conférences « sur les femmes », sous le titre « Frauen, Realität, Utopie », et qu'elle a donc une longueur d'avance sur celle de Lausanne. Il est vrai aussi que plusieurs de ses facultés offrent des cours axés sur des thématiques féministes. C'est le cas d'ailleurs aussi dans d'autres universités suisses, comme par exemple à Bâle, où le séminaire de droit a accueilli début 1988 sept spécialistes de recherche féministe en



« Le maître et son élève » statue du parc du Château de Versailles. La transmission de la connaissance : une expérience virile ?

matière juridique. L'histoire est aussi un des domaines où les thèmes féministes ont acquis, ici ou là, droit de cité.

Mais ce que visait Irène Meier, auteure des postulats zurichoises, comme ce que visaient les Lausannoises, était bien autre chose : l'institutionnalisation d'une démarche de connaissance originale, en étroite liaison avec un partage du pouvoir intellectuel entre les deux sexes. Cet objectif, à la portée sans doute trop subversive, a été ou sera séchement écarté à Zurich comme à Lausanne.

Il reste pourtant le fil rouge de toutes les actions féministes entreprises dans les différentes universités, comme nous l'ont confirmé les initiatrices de ces actions, même si à Genève, Bâle et Berne, l'accent a été mis pour l'instant, pour des raisons tactiques, sur le problème de la promotion.

Quant à la question des quotas, elle se trouve également au centre de l'actuel remue-ménage. Dans ce domaine, c'est Genève qui donne le la, avec un projet de révision de la loi universitaire axé sur la notion d'« objectifs quantifiables » (cf. p. 11). Cette notion risque bien d'être reprise à Berne, également à l'occasion de la révision de la loi universitaire, prévue pour ces prochaines années, dans le cadre d'un projet auquel vient de s'atteler un groupe de féministes. Les Lausannoises, qui se sont heurtées à une fin de non recevoir sur ce point de la part du Rectorat, comptent bien remettre, à moyen terme, l'ouvrage sur le métier. Bref, et même si la plupart des professeurs, y compris les plus progressistes, sortent leur pistolet quand ils entendent le mot quota, le monde universitaire sera bien obligé de réfléchir sur la question.

Mis à part ces deux thèmes vedettes (l'exigence d'une solidarité entre l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif, et la question des quotas), les actions entreprises dans les différentes universités présentent une grande diversité. Tout d'abord en ce qui concerne l'identité de leurs initiatrices : à Genève, Lausanne et dans une cer-

taine mesure Berne, l'association Femmes Féminisme Recherche joue un rôle moteur, tandis qu'ailleurs ce sont les assistantes et/ou les étudiantes qui ont pris les choses en main.

Ensuite en ce qui concerne leur état d'avancement : par exemple pour ce qui est de l'analyse statistique de la situation, elle a été déjà amplement faite dans certaines universités, comme Lausanne et Genève, alors qu'à Bâle, elle est encore en cours.

Ça bouge partout

Enfin, en ce qui concerne le choix des « chevaux de bataille ». Ainsi, à Berne, les féministes ont multiplié les démarches pour faire nommer des femmes aux deux postes actuellement à repourvoir en sociologie ; elles négocient pour l'année prochaine la publication séparée, dans le programme des cours, de tous les cours donnés par des femmes sur le sujet des femmes ; et elles préparent un numéro spécial sur les femmes du bulletin de l'université. A Bâle, elles ont obtenu un accord de principe du Rectorat pour l'institution d'une commission paritaire sur les problèmes de discrimination, commission qui pourrait être créée dès l'achèvement de l'étude statistique en cours.

A Zurich, il faut mentionner l'organisation, l'année dernière, du 120e anniversaire de l'entrée des femmes à l'université de cette ville, qui a été partiellement financé par le Rectorat, ainsi que des revendications telles que l'utilisation du féminin sur les cartes de légitimation des étudiantes. Les Zurichoises disposent d'une sorte d'« ombudswoman » en la personne de l'attachée juridique du Rectorat, par laquelle peuvent passer ce genre de demandes.

A Genève, les féministes ont obtenu la création d'une commission pour la promotion des femmes du Conseil de l'université, grâce à l'appui notamment de la présidente du Conseil, la professeure Lucie Bolens ; c'est cette commission qui a poussé à la réalisation des statistiques sur la situation genevoise.

A Lausanne enfin, les femmes engagées dans la préparation du cours de 1990 se sont exprimées dans un numéro spécial du bulletin « Uni Lausanne » sur leurs préoccupations ; d'autre part, un groupe « femmes » s'est créé en Faculté des sciences sociales et politiques.

Les initiatives, donc, se multiplient partout. Elles sont disparates et rarement efficaces, au point que l'association Femmes Féminisme Recherche, réunie en assemblée le 1er octobre dernier, mettait le problème de l'établissement d'une stratégie rigoureuse et plus ou moins uniforme au premier rang de ses préoccupations. Il n'empêche : aussi désordonnée et hésitante qu'elle soit, cette mobilisation, où sont impliquées beaucoup de femmes jeunes et au féminisme neuf, est peut-être désormais la seule manifestation, en Suisse, de ce qui s'appelait autrefois « le mouvement ».

Silvia Ricci Lempen